



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE VOLLEY-BALL DU BAS-RHIN**

NOTE AUX CLUBS

03 08 2023

Suite aux décisions prises en réunion de Comité, la mesure concernant les bons d'achats pour le PREMIER et le DEUXIEME de chaque poule du championnat départemental est maintenue pour la saison 2022-2023 selon répartition sur le tableau ci-après :

CHAMPIONNAT 2022-2023

EXCELLENCE MASCULINS	1 ER A R A N I 1	200 €	2 ème V B OSTWALD	100 €
MH 1 M 21	1 er A R A N I 2	200 €	2 ème WISSEMBOURG	100 €
EXCELLENCE FEMININES	1 er V B C S 4	200 €	2 ème SOUFFEL 2	100 €
HONNEUR FEMININES	1 er A S V S 3	200 €	2 ème A R A N I 2	100 €

COUPE DU BAS-RHIN 2022-2023

FEMININES VAINQUEUR	I M A N A 1	150 €	FINALISTE V B C S 2	100 €
MASCULINS VAINQUEUR	PÔLE ESPOIRS	150 €	FINALISTE A R A N I 1	100 €

Les bons d'achats seront distribués lors de la remise des coupes aux vainqueurs à l'occasion de l'Assemblée Générale du C D V B 67 qui se tiendra le **VENDREDI 01 09 2023 à 19H30** à la MAISON DES SPORTS 4 RUE JEAN MENTELIN 67200 STRASBOURG .

A réception d'une facture au nom du club le montant du bon d'achat vous sera réglé par chèque ou virement .

Je proposerai lors de la réunion de Comité du 28 08 2023 que cette mesure soit reconduite pour la nouvelle saison 2023-2024 et vous serez informés pendant l'A G du 01 09 2023 .

J'en profite pour lancer un appel relatif aux engagements d'équipes pour 2023-2024 en CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL (formulaire en pièces jointes) Vous le trouverez également sur le site du CDVB 67 sous : Actualités , informations pratiques données par CDVB 67 , toutes les informations utiles .

Dans l'attente de vous retrouver nombreux le 01 09 2023 j'espère que les appels de notre Président seront entendus et suivis d'effets .

C D V B 67 Pour le Président , le Trésorier , Emile HERRMANN